

Collège de la Trézence 2 rue du Fief Braud-17330 LOULAY

## ACTE ADMINISTRATIF N°2014/27

A – acte ne relevant de l'action éducatrice

Le Conseil d'Administration Convoqué le 13/10/2014

S'est réuni le 03/11/2014

Nombre de membres composant le conseil : 23

Quorum atteint en début de séance : 21

Nombre de membres présents avec voix délibérative : 20

OBJET précis : SORTIE PEDAGOGIQUE à LONDRES - CLASSES DE 4EME

DU 15 AU 20 FÉVRIER 2015 - Tarifs

CONTENU DE LA DECISION: (Textes de référence, exposé des motifs conduisant à la décision, décision):

## Mr LE NAOUR propose aux membres du conseil de voter une contribution aux familles d'un montant de 265 €.

Le Conseil d'Administration vote, à l'unanimité, le budget de la participation facultative et volontaire des familles présenté sur le document joint au présent acte, sur hypothèse d'effectif et aux conditions suivantes pour le séjour à Londres du 15 au 20 février 2015 :

- autorisation d'encaisser les différentes participations financières avec paiements échelonnés avec accord de l'agent comptable :

1 paiement = 265 €

3 paiements = 90 € + 90 € + 85 €

- autorisation pour le chef d'établissement d'arrêter les modalités de remboursement en cas de désistement des élèves ou annulation du séjour

Présentation du budget ci-après :

RESULTATS DU VOTE 20 voix POUR 0 voix CONTRE 0 ABSTENTION

	Nombre d'exemplaires	
- Monsieur le Directeur de	1 1	
	1	
Fait à Loulay,	le Le Président du Conseil d'Administration,	
	délibérations de l'établis  A – Acte ne relevant pas c - Monsieur le Directeur de - Monsieur le Président c  B – Acte relevant de l'actic - Monsieur le Directeur de	

APPROUVE LORS DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU : 03/11/2014
Lieu de la sortie ou voyage : Londres
CLASSES: 4 <sup>e</sup>
EFFECTIF : 45 élèves
DATE : 15 au 20 février 2015 au Durée : 6 jours
Professeur coordonnateur RESPONSABLE : M ETIEN
Nombre Professeurs accompagnateurs : 5
COÛT FAMILLE : 265 €
Omegnidme : Ednese Europe

DEPENSES			RECETTES			
TRANSPORT		Autocar + ferry + shuttle	FAMILLES			
HEBERGEMENT		Hébergement pension complète famille d'accueil visites	Montant à charge des familles 265,00 € 265×45 = 11925			
Sous-total (1)		14100.00	Sous-total (1)			11925,00
repas		450	SUBVENTIONS diversity of the ETAT: Collectivités: Organismes internat Autres: Conseil Gén	ionaux :		
Sous-total (2)			Sous-total (2)			
VISITES	1 2		DONS :	NS : ociation des parents :		
	3		Autres:			1000,00
Sous-total (3)		Sous-total (3)		1800.00		
<b>Divers</b> : Assurance annul	1	675				
divers	2	37.50				1537.50
Parking-essence .	4		Projet « Echange Grande Bretagne » Contribution entre services			
TOTAL		15262.50	TOTAL		=	15262.50

Le Conseil d'administration délibère sur les points suivants :

- ◄ la signature des contrats et conventions liés à ce voyage.
- ✓ l'acceptation du **principe** et la **perception des dons** des organismes cités ci-dessus pour le voyage concerné.
- ✓ la perception de la participation des familles inscrite ci-dessus,
   ✓ l'approbation de la contribution d'un autre service, le cas échéant,
- ◄ les modalités de remboursement en cas de désistement des élèves : l'inscription de l'élève vaut engagement définitif et aucun remboursement ne sera fait après signature